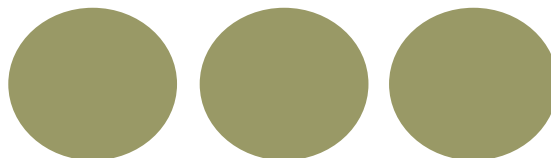


INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES





Maison des combattants âgés,
malades ou blessés au service de la
patrie, les Pensionnaires sont
accueillis à titre

TEMPORAIRE ou
PERMANENT.

Cette Institution tricentenaire à la vocation
unique de « *Maison des Invalides de Guerre* »
voulue par Louis XIV, est un établissement
d'excellence, résolument moderne, répondant
aux enjeux de qualité et de sécurité des soins,
fruit de l'engagement et du professionnalisme
de tout le personnel de l'Institution.

Vous êtes
titulaire d'une **Pension**
Militaire d'Invalidité
de taux **au moins égal**
à 85%.

Vous êtes **prioritaire** pour
REJOINDRE
le centre des Pensionnaires
de l'Institution nationale
des Invalides.
sous certaines conditions

Renseignez-vous



Service des Admissions
Institution nationale des Invalides
6, boulevard des Invalides
CS 70807
75007 PARIS Cedex 07

Tél. : 01.40.63.24.96

Ou : 01.40.63.23.17

Ou : 01.40.63.23.27

sase@invalides.fr

